

Proces-Verbal de la Commission du LG
Castillonnais du
11 Juillet
2025
au Parc Naturel Régional
de l'Ariège

Présents : Sylvain SALAMERO (pdt)
Olivier COURTHIADE
Yves BERROCHE (IFCE)
François GUAMIS
Patricia MILHORAT
Fabrice BOURRIANNE (en vidéo)
Rebecca MECKLEMBOURG (stagiaire)

Absents excusés : Morgane BOUTIN
Marie AUDABRAM

Le président ouvre la séance en demandant aux différents membres s'assister physiquement aux prochaines séances, ce qui facilite notablement les échanges. La commission n'a pas vocation à se tenir en visio conférence, cette modalité de réunion ne sera plus mise en place.

CATALOGUE ETALONS

Ce petit chef d'œuvre, unique en France est la partie visible de l'iceberg constitué par l'ensemble des actions de sélection de la race. Il a donné lieu à un travail de fourmis que nous devons à Rebecca.

Sa grande capacité de travail, son sens logique, sa patience, sa célérité, ont permis d'extraire la substantifique moelle de l'ordinateur de Laurent. En revanche, la graphiste sollicitée a accumulé les erreurs...

Il est convenu d'adresser un exemplaire du catalogue :
- aux éleveurs
- aux Pds d'Associations
- aux « aidants » IFCE, CPBR,
Conseil Général, etc ...

Il est aussi décidé de ré-éditer annuellement, en y apportant les mises à jour nécessaires (en particulier sur les indices mis à jour automatiquement au fur et à mesure des évaluations des produits.)

La nouveauté 2025 consiste à visualiser les mères d'étalons.

OUVRAGE DEDIE AU CHEVAL CASTILLONNAIS

Olivier c'est attaqué dès le mois Mai à « pondre » le seul livre dédié à la race et son historique. Abondamment illustré de photographies couleur, il aura par conséquent un coût élevé, avoisinant les 10 000 €.

Sylvain a débuté la chasse aux sponsors : Une réponse encourageante lui a été donnée de la part de l'IFCE (Huot – F.Marchand). Celui-ci considère que l'édition de cet ouvrage fait partie de la « Médiation culturelle » et qu'il a moyen d'obtenir un dégrèvement d'impôt pour les éventuels sponsors.

Le Fond-EPERON sera également sollicité.

Olivier a, par ailleurs reçu un chèque de 2000 € de la part de Mr du Mesnil.

La pompe est amorcée !

QUALIFICATION DES POULINIÈRES

Il n'est pas possible de mettre à exécution le louable projet d'indexer les poulinières le long de leur carrière, du fait de la jeunesse de la variété de Castillon (1996). Le recul manque, d'autant plus que l'évaluation des poulains n'a débuté systématiquement qu'en 2020 (soit 5 campagnes). Les juments en production n'ont donc pour la plupart, pas été examinées sous la mère.

La commission souhaite néanmoins, en connaissance de cause, mettre en place un label qui s'affinera au fil du temps. Olivier Courthiade est en charge de faire une proposition de Label réalisable dans l'état. Une fois cette proposition refaite, la balle sera dans le camp du programmeur informaticien qu'il faudra rémunérer à cette fin.

FORMATION JUGE

L'avenir de la race dépend en grande partie de la qualité, c'est à dire de la compétence des juges. Le peu d'enthousiasme des démarches entamées pour la formation des éleveurs n'est pas de bonne augure, raison de plus pour empoigner le dossier. Il va de soi que le frère Mérengais, nanti du même standard, est concerné.

Pour Olivier (chargé de faire des propositions avant la fin de l'année), il va de soi que cette formation doit être sanctionnée par un examen.

PROGRAMME DE SELECTION

La FERL est en train de travailler à un audit du programme de sélection et contrôle de performance des races locales face à l'usage présent et futur de leurs races.

Les actes du congrès REGAL (que Sylvain doit communiquer à Olivier) mettent évidence la valorisation agrotouristiques des races locales et peuvent constituer la base d'une réflexion sur la valorisation de notre race.

Il est par exemple important de définir comment maintenir et encourager des qualités telles que la rusticité, la sûreté de pied, les facultés laitières, la gentillesse etc ...

Dans ce cas, il paraît important d'utiliser de nouvelles données scientifiques et, une fois de

plus, de mutualiser les moyens puisque un certain nombre de races ont les mêmes soucis.

ENCOURAGEMENT 2023 et 2024

Les encouragements 2023 n'ont toujours pas été payés par la SFET qui ne répond pas aux courriers du président. Les encouragements 2024 (4600 euros environ) ont été versés par le CEO, la trésorière et la trésorière adjointe doivent s'occuper des virements.

Il est décidé, pour encourager la mise à la reproduction en situant le barème du modèle et allures des jument suitée à la hauteur des primes distribuées aux étalons à partir de 2026.

PRIMES A LA SAILLIE

Il est décidé de remplacer les primes à l'accouplement raisonné (CPBR) par des primes à la production raisonnée qui seront versées sur la base du fichier IFCE (Poulain/pouliche vivant(e) déclaré Castillonnais).

EPREUVE DE TRACTION

La preuve a été donnée l'an dernier de l'inadaptation du règlement préconisé par la SFET. Olivier est chargé de pondre une proposition en urgence afin d'adapter l'épreuve à la réalité ... A ce niveau, les essais dynamométriques mis en œuvre par le CERTA (J.L CANNELLE) peuvent être d'un précieux secours. Un essai « un vivo » doit être effectué ce Week-end par Jean L Cannelle dans ses écuries.

A suivre

INFORMATIONS DIVERSES

- Le cas d'un poulain qualifié OC au lieu de Castillonnais sera étudié par SIRE à la demande d' Y. Berroche. Il est clair que le coût de la fabrication du nouveau livret incombe au naisseur. Les démarches éventuelle de la commission seront faites en cas d'adhésion à l'OS du naisseur.
- Les encouragements au concours sont désormais gérés par le logiciel de la SHF. Encore faut-il que chaque éleveur ait créé un compte. Les modalités de création doivent être transmis par le secrétariat une fois que Morgane Boutin en charge du dois scier aura transmis les éléments (tutoriels SHF).

Rédacteur O.C
Le 12 Juillet 2025

Approuvé par le Pdt S. Salemero.